

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai à 21 heures,
Le Conseil Municipal de la commune de LABRUYERE-DORSA, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Julien GODEFROY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Marine ANQUETIN, Thierry BANNER, Théo BURAS, Julien GODEFROY, Mélanie NEMOZ, Pierre PASCAL, Béatrice POUPART.

ABSENTS :

Mme Eva BAYET, Mr Philippe PEYTAVIN

Mr Henri-Pierre BRANCOURT donne pouvoir à Mme Mélanie NEMOZ

Mme Patricia BRANCOURT donne pouvoir à Mme Béatrice POUPART

Secrétaire de séance : Madame Béatrice POUPART

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 mars 2024,
- Délibération : Election d'un délégué au SPEHA en remplacement de Monsieur BRANCOURT,
- Délibération : Déplacement du candélabre PL 83 par le SDEHG,
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 21h10

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2024

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil du 22 mai 2024, après discussion, le conseil municipal approuve le compte-rendu à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION : ELECTION D'UN DELEGUE AU SPEHA EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR BRANCOURT

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la démission de Monsieur Henri Pierre BRANCOURT en tant que délégué au SPEHA. Aussi, il convient de procéder à une élection afin de le remplacer en tant que membre titulaire de cet organisme.

Monsieur le Maire propose de procéder au vote à main levée, ce qui est accepté à l'unanimité.

Un seul candidat se présente à cette fonction : Monsieur Théo BURAS.

Après vote à main levée, le conseil municipal a élu comme délégué titulaire : **Monsieur Théo BURAS** et précise que le délégué suppléant reste inchangé à savoir : **Mr PASCAL Pierre**.

DÉLIBÉRATION : DÉPLACEMENT DU CANDÉLABRE PL 83 PAR LE SDEHG

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 14/02/2024 concernant **le déplacement du candélabre PL 83 - référence : 2 BU 535**, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- Dépose du candélabre N°83 (ensemble + massif) et confection d'une boîte pour continuité de réseau.
- Dépose du massif et du reste de mât du candélabre N°35 HS (accidenté par un engin) et fouille pour remise à niveau.
- Repose du candélabre N°83 (à la place du candélabre N°35)

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

| | |
|---|----------------|
| <input type="checkbox"/> TVA (récupérée par le SDEHG) | 339 € |
| <input type="checkbox"/> Part SDEHG | 860 € |
| <input type="checkbox"/> Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION) | 956 € |
| Total | 2 155 € |

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le projet présenté et décide de couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres imputée à l'article 6554 de la section de fonctionnement du budget communal.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Elections européennes

Le planning des permanences des élections est à jour et en accord avec les élus.
Mise en place de 38 panneaux d'affichage.

➤ **Travaux Lotissement Bernardine**

Les travaux sur le réseau pluvial du Lotissement Bernardine ont commencé.

Ces travaux pourront entrer dans le POOL ROUTIER.

➤ **Investissements à venir**

- Achat de tables et bancs extérieurs en concertation avec le CMJ et le Conseil Citoyen
- Rénovation du système de sonnerie des cloches de l'église.
- Réalisation de certains investissements prévus dans le cadre des amendes de police :
 - Achat de peinture pour traçage des lignes de stationnement, patron « 30 km/h, panneaux lotissement et noms de rues.
 - Installation d'un dos d'âne ou d'une chicane chemin de la chalosse (concertation avec riverains).

➤ **Projet de rénovation de la salle des fêtes**

Concertation organisée le 15 juin avec le Foyer Rural, le conseil citoyen, le CMJ et les membres du conseil municipal intéressés. L'objectif est de partager les idées et les points de vue sur les travaux à venir en 2024 et coconstruire un projet.

➤ **Révision du SCOT**

Porté par le PETR, réunion d'information le 13/06 à 18h30 à la salle des fêtes de Lagrace-Dieu.

➤ **Journées du patrimoine 2024**

En 2024, les Journées, organisées **les 21 et 22 septembre**, sont organisées sur les thèmes : "Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions" et "Patrimoine maritime".